



RECUEIL
D'ANTIQUITÉS
ÉGYPTIENNES, ÉTRUSQUES,
GRECQUES, ROMAINES,
ET GAULOISES.

PREMIERE PARTIE.

DES ÉGYPTIENS.

AVANT-PROPOS.

QN POURROIT critiquer le Gouvernement des Egyptiens, au moins sur un point que l'on ne doit jamais négliger dans la constitution d'un Etat. Il me semble qu'un Législateur est dans l'obligation de penser, pour la tranquillité du peuple qu'il forme & qu'il instruit, ainsi que pour la durée de l'État qu'il établit, que l'homme, non-seulement est méchant par nature & par réflexion, mais qu'il est envieux au point

Tome VI,

A